



Envoyé en préfecture le 13/06/2025

Reçu en préfecture le 13/06/2025

Publié le 16/06/2025

Bersier
Levrault

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ID : 038-213804420-20250612-2506121PROJTOUR-DE

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

COMMUNE DE SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 JUN 2025

OBJET : VALIDATION DU PROJET TOURISTIQUE DE STATION A SAINT PIERRE DE CHARTREUSE ET POURSUITE DES ETUDES DU SITE « LES ESSARTS-LA SCIA »

RAPPORTEUR : Stéphane GUSMEROLI

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 6 Juin 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SÉANCE : 15

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Eric DAVIAUD

PRÉSENTS : Mmes Sylvie BRUN, Christine DUMESTRE, Jeanne GERONDEAU, Fabienne SAUGE-MOLLARET, MM Stéphane GUSMEROLI, Olivier JEANTET, Rudi LECAT, Guy BECLE BERLAND, Eric DAVIAUD, Yves GUERPILLON, Stéphane LEVOIR, Bruno MONTAGNAT.

ABSENTS EXCUSÉS ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mmes Dominique CABROL, Claire GARCIN MARROU (pouvoir à Stéphane GUSMEROLI) ; M. Alain BIACHE (pouvoir à Guy BECLE BERLAND).

Exposé des motifs :

Considérant la feuille de route du projet touristique de Saint Pierre de Chartreuse élaborée en 2021 avec l'assistance du cabinet Alpevasion,

Considérant le souhait de la Commune que ce projet soit partagé et co-construit avec les habitants, les associations, les entreprises et les partenaires institutionnels

Considérant la démarche de transition vers un modèle touristique plus résilient et adapté au territoire, engagée avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse depuis 2021/2022 et plus particulièrement dans le cadre de la démarche "Montagne Autrement 2030",

Considérant la vision pour Saint Pierre de Chartreuse de village-station du Cœur de Chartreuse, avec un positionnement « plein-air, sport, nature, culture », offrant des activités toutes saisons et diversifiées, avec une offre de ski alpin à sa juste place

Il est proposé la poursuite du développement de notre projet touristique multi-sites et multi-activités, reposant sur des lieux complémentaires, chacun avec leurs spécificités :

- Le centre-Bourg et ses lieux : Maison du Parc de Chartreuse/Office de tourisme intercommunal/parvis Léon Auscher, le jardin du Père Truffot, le pôle culturel de l'ancienne mairie/espace scénique Microfolie et sa terrasse, la salle hors-sac/ex-gare télécabine/Maison des caisses (projet à définir)
- La Diat : la Clairière, espace de loisirs nature et culture
- Saint Hugues / Les Egaux : l'espace montagne Saint Michel, le Musée Arcabas, la station
- Le site du Col de Porte / Charmant Som
- Le Vallon du Monastère / le musée de la Corrière / les gorges du Guiers Mort
- Les espaces naturels et les sommets de Chartreuse
- Le Planolet
- Les Essarts / La Scia : une « halte ludique d'altitude »

Plus particulièrement concernant l'évolution de la station de Saint Pierre de Chartreuse, Le Planolet, il est proposé poursuivre les études de faisabilité et de mise en œuvre opérationnelle des deux pôles retenus - le pôle des Essarts / La Scia et le pôle du Planolet -, sous le pilotage des communes concernées.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- Prend acte de la démarche « Montagne Autrement 2030 » portée collectivement avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et du schéma de transition de la station à 2 pôles (Le Planolet et Les Essarts-La Scia) qui en a émergé au cours de l'année 2024
- Affirme son adhésion aux enjeux et principes de transition issus de cette démarche « Montagne Autrement 2030 », cohérente avec notre projet de développement de Saint Pierre de Chartreuse, village-station du cœur de Chartreuse, multisites, multiactivités, toutes saisons, avec un positionnement « plein-air, sport, nature, culture »
- Dans ce cadre, décide de développer un projet viable et attractif de site touristique Les Essarts-La Scia, en s'appuyant sur le projet de masterplan du site en cours de définition, et de le décliner un plan d'actions chiffré et phasé, en matière d'aménagement des espaces, d'accueil, de services, d'accessibilité tous modes et toutes saisons depuis le village et entre Les Essarts et La Scia, de stationnement, d'activités et de sentiers tous usages, de structuration des offres d'hébergement et de restauration, etc.
- Décide de poursuivre le partenariat et la démarche de co-construction engagés avec les acteurs du site des Essarts-La Scia, en leur demandant de préciser les données financières et leurs business-plans pluriannuels des différentes activités envisagées sur le site, comme conditions de viabilité technique et financière du projet d'ensemble pour le site
- Décide de mener un diagnostic détaillé et l'étude de faisabilité (technique, administrative et financière) de remise en service d'une liaison de remontées mécaniques entre Les Essarts et La Scia, avec un objectif de rendu d'ici septembre 2025.
- Autorise le Maire à engager des recherches de subventions et partenariats financiers pour la mise en œuvre du projet touristique des Essarts-La Scia.
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette opération

Contre : 0

Pour : 12

Abstentions : 2 (Fabienne SAUGE-MOLLARET, Yves GUERPILLON)

Pour extrait conforme
Acte certifié exécutoire depuis son
dépôt en Préfecture, et sa publication
le 13 Juin 2025
Le Maire,

